

Cahier des charges

#Trouvetontaf

Nom de l'entreprise : ESCCI

Adresse: 461, rue Henri Becquerel – 27000 Évreux

Téléphone: 02 32 28 70 50

Courriel: escci.contact@normandie.cci.fr

SIRET: 130 021 793 00018

Personne à contacter dans l'entreprise : Régis Lapeze

regis.lapeze@ escci.fr

Version	Date	Objet	Notes
2.00	28/12/2022	Document initial	Document fournis par le client
3.00	19/09/2023	Revue du document	

Sommaire

Sommaire	. 2
Objet du document	. 3
Cadre du Projet Période du projet Livrables du projet	. 3
PARTIE 1 : Présentation de votre entreprise	
Activités de l'entreprise Outils de communication existants PARTIE 2 : Présentation du projet de site internet	. 4
Objectifs du site Cibles du site internet	4 5
 Le type de site envisagé Le plan du site internet Le contenu du site internet 	6 7
PARTIE 3 : Prestation attendue : Conception du site	7
Pied de page	. 7
Fil d'Ariane	. 7
Plan du site	. 8
L'intégration de contenus	. 8
 Le nom de domaine du site internet L'hébergement du site internet Le référencement du site internet 	. 9
PARTIE 5 : Prestation attendue : Mise à jour et suivi du site internet	. 9
 Les mises à jour des informations sur le site internet	10 10
 La propriété	10 11

Objet du document

Ce document est le Cahier des charges pour le projet Trouve ton taf.

Ce document recense l'ensemble des besoins du client pour la réalisation du projet Trouve ton taf qui est une plateforme de mise en relation des entrepreneurs et des apprenants pour faciliter la recherche de stage ou d'alternance dans le cadre de leur cursus au sein de l'ESCCI.

Cadre du Projet

Dans le cadre de la formation DISII de la ESCCI, les élèves doivent réaliser un projet en équipe pour mettre en pratique tout ce qui a été appris au cours de la formation.

Pour le Projet Trouve ton taf, l'équipe est la suivante :

- CHORFI DRIS Mohamed
- LE JEAN Antoine
- GAUDRY Kenny
- BRASSEUR Frédéric

Période du projet

Le projet est à réaliser sur la période du 25 Septembre 2023 au 9 Février 2023.

Livrables du projet

Dans le cadre du projet, plusieurs livrables devront être fournis :

- Une charte graphique
- Une charte éditoriale
- Le cahier des charges mis à jour
- Des maquettes (si possible des Moodboards en plus)
- Le Wireframe
- Une intégration HTML
- Étude comparative des hébergeurs
- Étude de faisabilité
- Tests unitaires
- Une analyse de qualité (SEO, performance, sécurité, accessibilité)
- Le site

PARTIE 1 : Présentation de votre entreprise

Cette partie du cahier des charges est destinée à présenter l'entreprise et de permettre ainsi de mieux comprendre le besoin.

1. Activités de l'entreprise

L'ESCCI est l'Ecole Supérieure de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Portes de Normandie. Depuis plus de 30 ans, l'Ecole forme 600 étudiants par an et 300 stagiaires de la formation professionnelle. Proposant de nombreux titres professionnels et 16 diplômes allant de BAC+2 à BAC+5, l'école réussit à 92% aux examens finaux. Avec près de 1200 entreprises partenaires, l'ESCCI place 91% de ses apprenants 6 mois après leur sortie de formation.

Avec de nombreux domaines d'expertise comme le commerce, la vente, le numérique, l'administration et la gestion RH, jusqu'à la qualité environnementale, la filière achats et logistique de nombreuses formations sont à disposition des apprenants.

2. Outils de communication existants

Avec de nombreux supports de communication, l'ESCCI a un site internet à disposition : www.escci.fr

L'école édite également de nombreux outils :

- Les réseaux sociaux de l'ESCCI (Facebook, Linkedin, Instagram...)
- Des fiches formations
- Des goodies
- Des vêtements permanents #ESCCI
- Des mats drapeaux
- Des kakémonos
- Des bâches

PARTIE 2 : Présentation du projet de site internet

Cette partie de votre cahier des charges aborde l'objectif du site :

Un site pour quoi faire ? Un site pour qui ?

1. Objectifs du site

Le site a pour **objectif principal** d'aider les alternants, les étudiants et les stagiaires de la formation professionnelle à trouver leurs stages. Dans un premier temps, il sera nécessaire d'avoir une page listant toutes les entreprises partenaires de l'ESCCI.

Le site doit disposer d'une page recensant l'ensemble des annonces disponible sur le site. Il doit être possible de trier les annonces en fonction de quelques critères.

Les critères indispensables sont les suivants :

- Le type d'offre
- La localité
- Le métier ou le domaine
- La date de mise en ligne de l'annonce
- L'entreprise
- Une technologie
- Possibilité de télétravail

Les offres doivent être en corrélation avec les formations de l'Ecole Supérieure et de la Formation Professionnelle. Si certaines offres venaient à manquer, il devra être possible d'alimenter la base d'offre du site en reprenant les offres proposées sur d'autres sites d'offres d'emploi.

Le second objectif est de proposer une expérience utilisateur unique, le portail se doit d'être intuitif et rapide à charger. Les utilisateurs devront se créer un compte afin de pouvoir ajouter leur profil avec CV, lettre de motivation et activités extra-scolaires. Ce site étant destiné aux étudiants et alternants, la communication et l'ergonomie devront être adaptées à leur expérience d'utilisation.

Le dernier objectif sera de proposer une plateforme qui sera la pierre angulaire de toutes les recherches de stage et d'alternance. Ces offres d'emploi doivent évidemment être valides et d'actualité. Un réel travail de fond est attendu dans cette plateforme. Un système de notification à l'attention des entreprises et des administrateurs devra être mis en place pour gérer la validité des annonces.

Ce projet de plateforme d'emplois ou de stages peut être amené à se déployer sur d'autres campus de la CCI en France. Un sens du détail sera apprécié pour cette partie.

2. Cibles du site internet

De nombreuses cibles seront concernées par le site internet :

- La cible principale: Les visiteurs à la recherche d'un stage, d'une alternance ou d'un emploi dans la mesure où toutes les personnes peuvent librement s'inscrire et renseigner leurs coordonnées.
- La cible secondaire: Les journalistes souhaitant relayer l'information de l'existence de cette plateforme. Les leaders d'opinion qui peuvent transmettre les informations d'emploi, pouvant proposer également aux élus, un maillage local et précis des offres d'emploi. Les partenaires sociaux et locaux qui peuvent s'appuyer sur le soutien et la crédibilité de l'Ecole pour laisser les cibles s'informer.
- Le cœur de cible : Les apprenants ou stagiaires de la formation professionnelle qui peuvent se servir du site internet pour trouver leur stage, alternance ou emploi. Le site internet sera aussi à disposition de l'ensemble du personnel de l'ESCCI et la CCI Portes de Normandie. Une

banque d'offres d'emploi pertinente (avec les sources) qui permettra d'appuyer des propos précis.

3. Le type de site envisagé

Le site internet sera en accord avec le site actuel de l'ESCCI que ce soit sur le plan graphique, ergonomique et celui du référencement. Le site internet devra être sous la forme d'une plateforme.

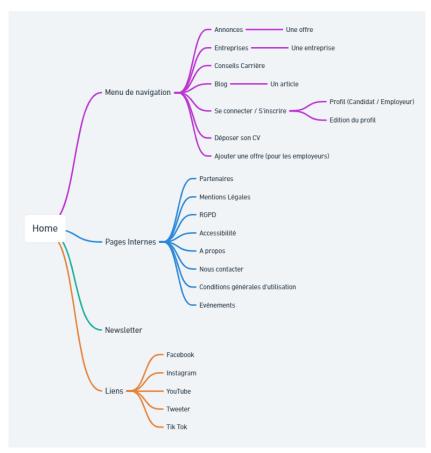
La page d'accueil doit être le portail d'entrée sur la plateforme, certains éléments des plus importants doivent se retrouver sur cette page :

- Une module (formulaire) permettant d'accéder directement à la liste des annonces avec un premier niveau de filtre
- Des conseils pour aider les étudiants à trouver un job
- Une mise en avant de certaines offres
- Un encart proposant d'accéder à la liste des annonces filtrées selon une filière particulière ou un secteur d'activité

Les articles ou les infographies peuvent être relayés ou partagés sur la plateforme. Ces offres d'emploi peuvent être également partagées via les plateformes sociales.

4. Le plan du site internet

Le plan du site internet :



Le site devra être accompagné de ses propres pages de Mentions légales, Conditions Générales d'Utilisation, Plan du site (Sitemap).

5. Le contenu du site internet

La page d'accueil devra faire part aux visiteurs de la nécessité de s'inscrire gratuitement, de démontrer les avantages de retrouver un emploi, stage ou alternance, les avantages de parcourir un site d'offres d'emploi. Le site internet devra être enrichi d'au minimum 2 offres d'emploi par catégorie afin d'alimenter une première base.

Le site peut être alimenté par des contenus textuels, enrichis avec l'incrustation d'infographies et des vidéos.

PARTIE 3: Prestation attendue: Conception du site

Dans la troisième partie du cahier des charges, vous abordez la description de la prestation attendue de la part de votre prospect.

1. L'aspect visuel du site internet

La charte graphique est libre et permet au client de pouvoir proposer une identité graphique visuelle et esthétique. Cependant l'utilisation de la police Montserrat est obligatoire.

Les attendus sur le site sont : un rendu professionnel avec une navigation optimisée et une interface adaptée sur tous les supports (Ordinateur, Tablette et Mobile) ainsi qu'aux personnes en situation de handicap. Esthétiquement, un rendu sérieux et technique est attendu tout en respectant la charte graphique.

2. La mise en page du site internet et de son système de navigation

Les éléments de navigation sont des outils permettant au visiteur de savoir où il se situe dans le site, de revenir d'où il vient et de se déplacer dans les rubriques.

Menu de navigation

Le site doit disposer d'un menu de navigation qui sera présent à l'identique sur toutes les pages du site et permettant d'accéder aux principales pages et fonctionnalités du site.

Pied de page

Dans le pied de page, devront figurer les liens vers toutes les pages secondaires du site. Le pied de page doit être le même sur toutes les pages du site.

Fil d'Ariane

Un fil d'Ariane peut être proposé afin de garantir le parcours de l'utilisateur et mieux ressortir en matière de référencement naturel, voire payant.

Le fil d'Ariane permet de constituer une suite de liens hiérarchisés, il représente le chemin de navigation et permet à l'usager de se repérer dans le site et de remonter facilement aux rubriques principales.

Plan du site

Accessible depuis le pied de page, une page « plan du site » doit permettre d'avoir accès à un organigramme des pages du site.

3. L'intégration de contenus

Les contenus devront être intégralement gérés par votre prestation, veillez pour que les photos, contenus, publications soient d'excellentes qualités. Il est fortement recommandé de citer ses sources et de proposer des images et infographies de qualité supérieure afin de renforcer la lisibilité du blog à l'ensemble des utilisateurs.

Que vous fournissiez les illustrations au prestataire ou que celui-ci s'en occupe, vous devez respecter la législation concernant l'utilisation et l'exploitation des images et des illustrations, notamment concernant la propriété intellectuelle. Dans ce domaine, vous devez conseiller votre client.

4. Les besoins spécifiques

Périodiquement, l'utilisateur peut recevoir une newsletter. Cette newsletter est à configurer, son envoi peut être hebdomadaire ou mensuel (à voir selon le nombre de visiteurs). La newsletter est un courriel envoyé périodiquement et gratuitement (il suffit de fournir une adresse électronique lors de l'inscription) à des prospects ou clients abonnés. La newsletter informe l'internaute sur l'actualité, sur les nouveautés ou sur un sujet particulier et renvoie sur le site internet. La newsletter est souvent rédigée sous forme de brèves. De nombreux sites proposent cet outil afin de fidéliser les internautes.

Si vous souhaitez utiliser le site pour contacter des clients et identifier des prospects, certains outils doivent être mis en place dès la conception du site (ou ajoutés ultérieurement). Là encore, parlez-en avec votre prestataire. N'oubliez pas votre déclaration à la CNIL

Des formulaires de contact doivent être intégrés au site internet :

- Un formulaire d'inscription à la gestion des contributeurs est recommandé.
- Un formulaire d'inscription à la newsletter en prenant compte des règles concernant la protection des données.
- Un formulaire de contact pour contacter la rédaction de contributeurs (à affiner et préciser)

PARTIE 4 : Prestation attendue : Hébergement et référencement

Une fois votre site créé, celui-ci doit être stocké sur un serveur et doit être accessible aux internautes. Cette partie traite donc de l'hébergement et du référencement du site.

1. Le nom de domaine du site internet

C'est une « adresse » qui permet de trouver un site internet. Il est formé de la racine (ex. escci) et d'une extension séparée par un point (ex. .fr) racine + extension = nom de domaine (ex : escci.fr). Une adresse Internet (www.escci.fr) est le nom de domaine généralement précédé par trois w.

Le nom de domaine est à réserver auprès du service communication ou auprès du prestataire. La création d'un sous-domaine est nécessaire, ce sous-domaine aura pour nom : trouvetontaf. Le site aura comme nomenclature finale trouvetontaf.esccisite.fr.

Bien que le choix du nom de domaine soit libre, il ne peut être acheté à vie, mais seulement loué auprès d'un « registrar » pendant une période variant de 6 mois à 10 ans ou directement auprès du registre. Votre prestataire peut se charger de ce dépôt. Plus d'informations sur <u>www.nom-</u>domaine.fr

2. L'hébergement du site internet

Une fois conçu, votre site internet doit être « stocké » sur un serveur web, afin d'être accessible aux internautes. On dit qu'il doit être « hébergé ». La principale activité de l'hébergeur internet consiste à installer des sites sur ses serveurs et à en assurer l'accès permanent, en les sécurisant, les tenant à jour, les réparant en cas de panne. Il est aussi nécessaire que celui-ci fasse des sauvegardes régulières pour pouvoir restaurer une version précédente en cas de problème.

L'hébergement devra être de qualité optimale, qu'il y ait suffisamment de place de stockage, que la bande passante soit optimale et gérable même à distance. Il sera conseillé de faire un benchmark entre 5 prestataires d'hébergement maximum.

3. Le référencement du site internet

Le référencement désigne le fait d'inscrire un site dans les moteurs de recherche et les annuaires pour que les internautes puissent y avoir accès. Plus largement, le référencement recouvre aussi les techniques visant à optimiser la visibilité d'un site dans ces différents outils de recherche.

Positionnez-vous autour de mots-clés autour du monde du digital, de la technologie, des médias et de la formation afin de faire remonter le site.

Les mots clé ou keywords en anglais sont des mots ou groupe de mots qui caractérisent le contenu d'un document. Dans l'univers du référencement, les mots clés sont les termes définissant au mieux un site. Avec votre prestataire, vous devrez définir une liste de ces mots-clés susceptibles d'être utilisés par les internautes.

PARTIE 5 : Prestation attendue : Mise à jour et suivi du site internet

Après sa mise en ligne, le site devra être mis régulièrement à jour. Afin de maitriser le budget de gestion de votre site, pensez à préciser ce point avec votre prestataire.

1. Les mises à jour des informations sur le site internet

Le site étant un média d'actualités, il doit être constamment mis à jour, l'ensemble des contributeurs peuvent s'organiser pour gérer la rédaction des articles. Soit par catégories, soit par nombre d'articles publiés.

2. Les statistiques de consultation de votre site

Les mesures d'audience et de fréquentation sur Internet permettent de quantifier l'audience et la fréquentation d'un site en fonction d'indicateurs tels que le nombre de visiteurs uniques, les pages vues, les visites, la durée moyenne des visites etc.

Exemples d'indicateurs:

Page Vue : la page vue est la quantité unitaire d'information, il s'agit d'une page (d'un écran) affiché sur un navigateur.

Visite : La visite est une succession de pages vues consultées à partir d'un même ordinateur dans un laps de temps défini.

Temps moyen par visite : c'est la moyenne des temps des visites mesurées sur un site. Cette moyenne ne prend en compte que la visite d'au moins deux pages vues.

3. Proposition d'une prestation de maintenance du site

Pour maintenir le site à jour, le faire évoluer et l'animer, il vous est demandé de faire une proposition de maintenance avec une évaluation des différentes prestations que vous devrez réaliser pour maintenir le site.

PARTIE 6 : Les propriétés et les droits

Une fois votre site créé, celui-ci doit être stocké sur un serveur et doit être accessible aux internautes. Cette partie traite donc de l'hébergement et du référencement de votre site.

1. La propriété

Lors de votre consultation d'un prestataire, un certain nombre de points concernant la propriété intellectuelle, le copyright et les droits d'usage du site seront à préciser.

2. Les mentions légales

Les mentions légales obligatoires, à faire figurer sur un site internet sont spécifiées dans la LCEN (Loi pour la Confiance dans l'Economie Numérique) de juin 2004. La loi du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) de mai 2018 permet également de s'appuyer sur la nouvelle législation en vigueur.

Ces lois visent à protéger les internautes et leur permettent d'identifier et d'entrer en contact avec les auteurs de tout site internet.

L'éditeur d'un site web peut être tenu responsable de tout ce qui est accessible sur son site, y compris les commentaires laissés par les internautes, qu'il a l'obligation de contrôler et de « modérer ».

3. La règlementation RGPD

Maintenez une vigilance sur la gestion des données des utilisateurs en proposant des solutions permettant aux utilisateurs pouvant s'inscrire en tant que contributeur ou commentateur de s'opposer à l'utilisation des données personnelles.

Désignez automatiquement une personne en charge des données personnelles et des demandes de maintien, suppression, modification ou rectification. Cette personne sera nommée DPO comme Data Protection Officer. (Officier en Protection des Données).

4. La date de mise en ligne

La date de mise en ligne est à déterminer dans le contrat avec le prestataire Demandez à signer un bon de livraison attestant de la fin du travail conformément au cahier des charges. Le cahier des charges peut faire office de contrat. Dans ce cas, il doit être signé et évoluer, si besoin, au cours de la réalisation. Toute évolution devra être validée.